



Mardi 20 mars 2018 de 14h30 à 17h30

Thème :
Les évolutions relatives aux installations de combustion

Ordre du jour :

14h30 - Introduction

14h45 – Directive MCP :

Le contenu de la directive
Modifications de la rubrique 2910 de la nomenclature ICPE (transposition et simplifications)

15h15 – Questions / réponses

15h30 – Classement des installations de combustion à compter du 20 décembre 2018 et arrêtés applicables

15h50 – Questions / réponses

16h00 – BREF LCP

Processus d'élaboration du BREF
Témoignage d'un participant industriel

16h15 – Guide de rédaction du dossier de réexamen

Présentation de la démarche et du guide
Témoignage d'un industriel pour la réalisation concrète des dossiers de réexamen

16h45 – Échanges

17h15 – Conclusion : Travaux en cours et échéances à venir

L'inscription sera réservée aux 170 premières demandes d'inscription.

Un autre mardi de la DGPR sera consacré en fin d'année aux installations de combustion moyenne et notamment aux obligations pour les installations nouvellement classées de 1 à 2 MW.